

PLAN LOCAL D'URBANISME MISE À JOUR



SAINT-POL-DE-LÉON
Finistère

Annexes

Servitudes d'utilité publique

Source : DDTM - 2017

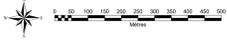
Plan Local d'Urbanisme
Arrêté le : 04 juin 2014
Approuvé le : 29 avril 2015
Rendu exécutoire le : 16 mai 2015
Mise à jour du Plan Local d'Urbanisme
Le 07/11/2017



Échelle : 1/7 500ème



7, rue de la République - 29200 Saint-Pol-de-Léon
Téléphone : 02 98 21 13 10 - Fax : 02 98 21 21 10
E-mail : geolitt@stpol-leon.fr
www.stpol-leon.fr



- ★ AC1 : Protection des monuments historiques classés ou inscrits :
- Classé
- Inscrit
- AC2 : Protection des sites et monuments naturels :
- Classé
- Inscrit
- EL9 : Servitude de Passage des piétons le long du littoral (bande de 3 mètres) :
- Servitude de droit
- Servitude modifiée

- I3 : Enveloppe des parcelles touchées par la SUP1 GAZ (*)
- I4 : Protection des lignes électriques :
- Lignes électriques
- Poste
- PM1 : Plan de prévention des risques naturels prévisibles :
- Zone bleue
- PT1 : Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 : Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception radioélectrique
- PT3 : Protection des câbles de télécommunications
- T1 : Servitude de protection des lignes ferroviaires

T7 : Servitude aéronautique à l'extérieur des zones de dégagement (NON CARTOGRAPHIÉ CAR COUVRIR TOUTE LA COMMUNE)
(*) Servitude I3 : Protection des canalisations de transport de gaz - données sensibles, données indicatives. Seules les informations transmises par GRT Gaz font foi.
Zones d'effets des canalisations de transport de gaz et annexes - Consulter GRTgaz : Service Travaux Tiers et Urbanisme - Site Nantes - 10 Quai Emile Comeraux, CS 10002, 44801 ST-HERBLAIN

